



# 2024

## La Gazette

N° 31 • Janvier 2024

### L'Edito du Maire



Madame, Monsieur,

En ce début d'année 2024, vous retrouvez votre revue *La Gazette*, avec ses rubriques habituelles et ses informations communales.

Vous avez peut-être remarqué, depuis quelque temps, l'apparition de caméras sur certains édifices communaux. Cette installation, commencée en 2023, va se terminer cette année.



De quoi s'agit-il ? Le dispositif s'appelle de la **vidéoprotection**. Il vise à filmer la voie publique et les lieux ouverts au public ainsi que les bâtiments publics (contrairement à la vidéosurveillance qui filme les lieux non ouverts au public comme les réserves d'un magasin, des entrepôts, une propriété fermée, ...).

Pourquoi ces installations ? Il s'agit d'une action dissuasive pour les éventuels usagers qui ne respectent pas les règles communes (par exemple sur la plateforme des déchets verts rue de Caen, en déposant des déchets non autorisés y compris à côté du conteneur pour verre ; ou encore en dégradant du mobilier urbain ou des jeux pour enfants) afin d'avoir la preuve de leur action et d'engager des poursuites. De même, sur les axes routiers, de permettre l'identification des contrevenants au code de la route ou d'aider

la gendarmerie dans le cadre d'une enquête.

Malheureusement, au fil du temps, tous ces actes se sont amplifiés même s'ils restent, heureusement, encore minoritaires. Les exemples donnés ci-dessus sont vécus par bon nombre d'entre nous et, à certaines périodes de l'année, s'ajoutent aussi des vols dans des véhicules et des maisons. Voilà pourquoi cela nous a paru maintenant nécessaire. Bien sûr, nous respectons toutes les lois et obligations sur cet usage et notamment celles de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

Au niveau de Caen-la-mer, nous avons engagé, sur notre secteur, des financements d'investissement supplémentaires qui vont nous permettre, enfin, de mener une réflexion sur la sécurisation du hameau de La Hogue. Actuellement, une étude est en cours afin de déterminer quelles options seraient les plus efficaces pour diminuer fortement la vitesse de tous les véhicules qui traversent le hameau. Nous espérons que les travaux s'engageront dès cette année.

Enfin, nous prévoyons déjà de maintenir un certain nombre d'animations (Saint Patrick, Fête de la musique, ...) et pourquoi pas d'en créer d'autres (un grand merci à la commission Animations), tout comme nous espérons lancer un certain nombre de nouveaux projets. Il nous faut pour cela finaliser notre budget 2024. Quoiqu'il en soit vous serez bien sûr informés.

Le Conseil municipal, le Conseil Municipal des Jeunes et moi-même, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2024 ainsi qu'à celles et ceux qui vous sont chers.

Sébastien FRANCOIS

### PRENEZ DATE

#### • 30 femmes et un seul cœur... ...qui bat à l'unisson.

Coeur de MEP a déjà 2 ans d'existence à Musique En Plaine.

C'est une chorale exclusivement féminine, dirigée par Caroline Gea, naviguant avec aisance de la comédie musicale à l'opéra, le tout avec un certain sens de la mise en scène. La **Municipalité** vous invite à venir les écouter le **dimanche 4 février 2024 à 16h** en l'église de Bourguébus.

#### • Soirée dansante organisée par l'APE Samedi 17 février 2024 à 19h30, salle des Fêtes de Bourguébus

Animations pour petits et grands, paniers garnis à gagner et piste de danse enflammée vous attendent.

Le bulletin d'inscription et menu sont disponibles sur le site internet de la commune (tarif : 18€/adulte et 8€/enfant).

#### Informations pratiques

##### Horaires d'ouverture

**Mairie** Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
8h30 • 12h30 & 13h15 • 17h  
Mercredi 8h30 • 12h30

##### La Poste

Lundi 8h15 • 11h  
Mardi, jeudi et vendredi 14h • 18h15  
Samedi 9h • 12h15

##### Services administratifs

02 31 23 10 08  
Mme Patricia DURAZZO  
Mme Stéphanie EDUIN

Pour plus d'informations, consultez le site internet [www.bourguebus.fr](http://www.bourguebus.fr)

# Lu pour vous

## Dernières données de l'INSEE

En décembre dernier, l'Insee a fait paraître son étude sur l'évolution du nombre d'habitants en Normandie et dans chaque département entre 2015 et 2021.

Le Calvados est le seul département normand encore en croissance démographique avec près de 7 600 habitants supplémentaires sur la période considérée. Il est le deuxième département le plus peuplé de Normandie, derrière la Seine-Maritime, avec plus de 700 000 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Par ailleurs, au sein du département, Bourguébus a connu la plus grosse progression en % en sept ans. Avec 590 habitants en plus, notre commune comptait 2 433 habitants en 2021, soit une augmentation moyenne annuelle de 4,7%. Notre commune semble donc attirer beaucoup.

## Clémence s'engage pour l'association Naevus 2000

D'après Ouest France du 06/01/24



Clémence SERRES, responsable du Pôle jeunesse de notre commune participe, avec son compagnon Rémi, à un raid en Laponie, organisé par l'association Défi d'Elles, du 24 au 28 janvier.

Cette compétition comprend trois épreuves en couple : un trail sur 15 km, une course de ski de fond sur 10 km et un run and fatbike sur 15 km où l'un court pendant que l'autre est sur le vélo. Les trois premiers des 50 couples participants reçoivent un chèque pour soutenir l'association de leur choix.

Clémence et Rémi ont choisi de concourir pour l'association Naevus 2000 pour faire connaître et changer le regard sur cette maladie rare qui se caractérise par la présence à la naissance d'un mélanome géant qui peut couvrir jusqu'à 80 % du corps.

A l'heure où nous publions cet article, nous ne connaissons pas le classement de Clémence et Rémi, mais, quel qu'il soit, nous tenons à saluer leur engagement pour cette noble cause.

# Informations municipales

## Bourguébus a fêté Noël

Le week-end des 9 et 10 décembre, les enfants de la commune et nos Aînés ont fêté Noël.

Le samedi, 196 enfants (répartis sur deux représentations) ont assisté au spectacle de Noël proposé par la Municipalité, *L'apprenti Lutin*. A l'issue de la représentation, très appréciée par les petits comme par les plus grands, le Père Noël est venu rendre visite aux enfants avec un panier rempli de bonbons, et des photos ont pu être prises dans le traîneau. Chaque enfant est reparti avec un cadeau et le sourire.



Le dimanche, a eu lieu le traditionnel repas des Aînés dans la salle des fêtes de Bourguébus. 73 personnes ont répondu favorablement à l'invitation de la Municipalité. C'est avec convivialité et enthousiasme qu'elles ont, en présence d'élus, partagé un repas préparé par le traiteur Grandsire et assisté au spectacle proposé par le Cabaret des étoiles.



A cette occasion, les doyens de la commune, Monsieur LEGRIX et Madame PYPE, ont été mis à l'honneur. Par ailleurs, 132 colis ont été distribués à ceux qui n'ont pu ou pas souhaité participer au repas.



Le 15 décembre, le personnel de la commune était convié à partager un moment de convivialité, en présence de M. le Maire et d'élus ; à cette occasion, un bon cadeau leur a été remis.

Le 22 décembre, le service jeunesse de la commune, en partenariat avec l'APE, a organisé un marché de Noël sous le préau de l'école primaire. Les objets fabriqués par les enfants de l'école sur le temps périscolaire ont été mis en vente et les bénéfices reversés à l'APE pour financer des projets en lien avec l'école.



## Conseil municipal du 14 décembre 2023

Lors de ce conseil, les élus ont décidé d'attribuer le marché de restauration scolaire et périscolaire pour l'année 2024 à la société CONVIVIO.

Ils ont accepté de vendre à un administré une parcelle attenante à sa propriété et ont chargé l'office notariale de Maître LAHAYE de mener à bien cette opération.

Retrouvez l'intégralité du compte rendu sur [www.bourguebus.com](http://www.bourguebus.com)

## Travaux de rénovation du cimetière

Quelques travaux ont été réalisés dans le cimetière : création d'allées en sable stabilisé, pose de solives bois en bord des allées, création d'un espace caverne au niveau de l'Ifs.



# Informations municipales

Prochainement, l'espace à déchets sera ouvert vers l'extérieur pour un accès facilité des agents de Caen-la-Mer.

Il est aussi prévu de planter des vivaces pour faciliter l'entretien entre les tombes.

Par ailleurs, le règlement intérieur du cimetière a été mis à jour ; vous pouvez le consulter sur le site internet de la commune ([www.bourguebus.com](http://www.bourguebus.com)), ainsi que les tarifs.

## Inscriptions pour la rentrée 2024-2025

Les inscriptions pour l'année 2024-2025 sont ouvertes depuis le lundi 15 janvier et jusqu'au 14 juin 2024 pour l'entrée en Petite Section et pour tous les niveaux de classes pour les nouveaux arrivants sur la commune.

Vous devez d'abord vous présenter à la mairie afin que l'on vous délivre une fiche d'inscription. Ensuite, vous prenez rendez-vous auprès de la directrice de l'école pour l'admission de votre enfant.  
Directrice : Mme Madelaine  
02.31.23.13.17.



### Documents nécessaires à l'inscription et à présenter en mairie :

- justificatif de domicile de moins de 3 mois
- livret de famille
- certificat de radiation si l'enfant était déjà inscrit dans une école
- autorisation d'inscription du second parent dans le cas de parents séparés.

### Documents nécessaires à l'admission et à présenter à l'école :

- certificat d'inscription délivré par la mairie
- carnet de santé de l'enfant
- livret de famille
- certificat de radiation si l'enfant était déjà inscrit dans une école
- jugement concernant l'autorité parentale et le droit de garde dans le cas de parents séparés
- autorisation d'inscription du second parent dans le cas de parents séparés
- photo d'identité de l'enfant entrant en PS.



Bourguébus sous la neige le 9 Janvier 2024

Photo fournie par Julien

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES :

28/08/23 : Naïm ADJALITELANUEL  
01/09/23 : Juliette MORAND  
25/09/23 : Maurice MATTARD  
16/10/23 : Issa NOEL DJOUDI  
12/11/23 : Valentine AUVRA  
29/11/23 : Yannick DEMONTROND  
05/12/23 : Louis HOENEN  
10/12/23 : Axel DOMINSKI  
11/12/23 : Anir BENCHGRAH

### MARIAGE :

02/09/23 : Isabelle BELIOT et Anthony MAESEN  
14/10/23 : Cédric PLEKAN et Valérie SEVRIN  
16/12/23 : Mustapha MALEK et Majda OUIDIR

### DÉCÈS :

06/10/23 : Yvette GUERARD  
09/11/23 : Artur DIAS PROENCA  
02/12/23 : Mireille LABBE

## Des solutions adaptées pour le tri des déchets alimentaires

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, les collectivités territoriales chargées de la gestion des déchets sont dans l'obligation de proposer des solutions de tri des déchets alimentaires à tous les usagers.

La loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire) impose aux collectivités territoriales comme la Communauté urbaine Caen la mer, de trouver des solutions efficaces pour valoriser les déchets alimentaires, en fonction de la configuration des habitats.

L'objectif est que tous les habitants puissent trier leurs déchets biodégradables, constitués principalement de résidus de cuisine : épluchures, marc de café, thé, coquilles d'œufs et de fruits secs... Le fait de les trier séparément allège d'environ 1/3 le volume de la poubelle grise.

Depuis 2005, la Communauté urbaine de Caen la mer a initié une démarche en ce sens, en proposant des composteurs individuels et en accompagnant l'installation de sites de compostage partagé pour habitations collectives. Ainsi, si vous êtes propriétaires d'une maison avec jardin individuel non dotés d'un composteur individuel, vous êtes invités à en faire la demande gratuitement en vous inscrivant sur [caenlamer.fr](http://caenlamer.fr) rubrique compostage – obtenir un composteur. Le composteur est à récupérer en distribution « drive » à Mondeville. C'est l'occasion de poser toutes vos questions à l'agent qui vous accueille. Bourguébus compte 741 logements individuels (INSEE, 2019) et 3 collectifs.

- En 2023 : 177 foyers sont déjà équipés de composteurs individuels, soit 23,89% des logements individuels au 03/11/2023.
- 100% des logements collectifs visités pourraient accueillir du compostage en pied d'immeuble.

Les usagers intéressés peuvent se manifester auprès de la communauté urbaine en envoyant un mail et leurs coordonnées à [contact.dm@caenlamer.fr](mailto:contact.dm@caenlamer.fr)

- Pour le moment, il n'est pas prévu de points d'apport volontaire.



# Du côté des associations et des services

## Atelier Décoration de Noël

Le samedi 2 décembre dans notre bibliothèque, plus de quarante enfants sont venus découper, plier, coller, décorer... à grand renfort de paillettes multicolores dans le cadre de l'animation « décoration de Noël » proposée par Familles Rurales. Les bénévoles remercient chaleureusement les parents pour leur aide au cours de cet atelier qui a eu beaucoup de succès.

Qui n'était pas « pailleté » en sortant ?



## BOURGUEBUS SOLIERS FC : des effectifs et une activité soutenus

**Le BSFC vous adresse ses meilleurs vœux pour la nouvelle année. Le club vient de dépasser la barre symbolique des 400 licencié(e)s, ce qui nous place parmi les 15 plus grosses structures en termes d'adhérent au sein du département du Calvados.**

Nous connaissons un fort afflux sur les catégories féminines avec une équipe U9F, U11F, U13F, U16F et nouveauté cette saison nous avons une équipe Sénior F à 11. La saison prochaine, nous souhaitons avoir une équipe U18F pour permettre aux filles d'avoir la possibilité de faire tout leur cursus footballistique au sein de notre club.

Sur les catégories masculines nous comptons 3 équipes dans chaque catégorie du foot animation (U6 à U11) ; 2 équipes en U13 et U15 (une 3<sup>ème</sup> équipe U15 à 8 sur la 2<sup>ème</sup> phase) ; 1 équipe U18, 3 équipes séniors et une équipe vétérans.

Le stage foot organisé au mois d'octobre a rencontré un vif succès avec plus de 50 jeunes en moyenne par jour.

Par ailleurs, le club organise diverses manifestations afin de récupérer des fonds pour aider au bon fonctionnement de l'association. Ainsi, une soirée loto a eu lieu à la salle des fêtes de Soliers, le 4 novembre dernier rencontrant un franc succès.

Tout au long de l'année 2024, des manifestations vont être organisées par l'équipe d'animation dirigée par Jimmy BEREL.

- 10 février : soirée club
- 23 février : tournoi poker
- 16 mars : loto club
- 30 mars : tournoi FIFA
- 6 avril : tournoi pétanque
- 8 juin : 1<sup>er</sup> tournoi 100 % féminin
- 29 juin : tournoi des familles
- 14 juillet : foire aux greniers

Pour plus d'information, contactez Yannis BOUSQUET 06 26 96 22 02



Equipe sénior F à l'occasion d'octobre rose.



## Normandy-Tilly-Memory

**Transmettre Ensemble la mémoire pour servir l'Histoire, la partager, la rendre populaire et accessible au grand public pour l'amour de notre Territoire.**

Le Comité Goodwood a pour objectif la création d'un site mémoriel pour mener des actions en direction notamment de la jeunesse.

Même s'il vise à relier entre eux des sites et des lieux dont certains présentent un intérêt touristique fort, il a surtout pour but de mener une action pédagogique d'information et de transmission vers la jeunesse et d'honorer la mémoire des civils et soldats qui ont combattu pour notre liberté.

En effet, ce point stratégique, situé entre Bourguébus-Verrières, Tilly-la-Campagne et Rocquancourt, fut un poste d'observation et de commandement SS Allemand face à l'avancée des blindés alliés. GOODWOOD fut la plus grande bataille d'Europe de l'ouest avec plus de 1 000 chars.

Le site, placé sur l'aire de ces plus grandes batailles, est bien visible, facile d'accès, sécurisé et doté d'un parking sur une voie parallèle à la RN 158. Il se veut un lieu privilégié d'information sur les opérations militaires. Il propose des supports pédagogique,

deux tables d'orientation avec vue à 360°. Des découpes métalliques de 3 fantassins et d'un char l'ornent. Bien entendu, les drapeaux des nations engagées dans les combats sont placés en tête de mur : Canada, Grande-Bretagne, Pologne, Allemagne, France, Normandie et Europe.

En outre, sont prévus des vidéos aériennes (drone), films, témoignages, accessibles via un QR code, sur la reconstitution des opérations militaires par la réalité augmentée.

En partenariat avec l'Education Nationale, sous la houlette des étudiants de l'Ecole BRASSART de Caen, les jeunes des classes de CM1-CM2 et leurs professeurs, soit environ 23 classes du secteur et près de 750 élèves, vont créer des fresques qui seront réalisées et fixées au dos du mur de la grande fresque qui sera érigée sur place courant avril. Le site internet du mémorial Goodwood est en cours de construction.

Rendez-vous le 7 juin 2024 pour l'inauguration du site prévue de 10h à 11h30.

**\*SI VIS PACEM, MEMORIA BELLUM\***  
Si tu veux la paix, souviens-toi de la guerre

